



AUXERRE BÂTIT VOTRE AVENIR

NEWSLETTER DES QUAIS DE L'YONNE - numéro 4

Acte III- Reprise du chantier du giratoire Jean-Jaurès

Phase 1- Du 20 février au 24 mars 2012

Les travaux du giratoire Jean-Jaurès reprennent

Les prévisions météorologiques favorables permettent la reprise du chantier. Les travaux du giratoire Jean-Jaurès redémarrent en début de semaine. La circulation sera maintenue dans les deux sens sur l'axe avenue Gambetta/pont Paul-Bert.

La mise en place de déviations prévues pour la première phase sera effective **à compter du 21 février**.

Cette semaine

Il s'agit de reprendre les trottoirs devant l'Hôtel Ibis, à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue Etienne-Dolet. Les déviations vont être mises en place, de part et d'autre des voies de circulation provisoires.

En conséquence, la rue Etienne-Dolet sera fermée aux abords de la zone en travaux, puis mise en double sens au-delà, jusqu'à la place Lamartine. L'avenue Jean-Jaurès et la rue de l'Île-aux-Plaisirs seront fermées à la circulation.

Lundi 20 février, la voie provisoire de circulation devrait être réalisée et quelques interventions se dérouleront place Jean-Jaurès. Les travaux aux abords de l'hôtel IBIS démarreront dans l'après midi. L'accès à la rue Etienne-Dolet sera barré depuis la place Jean-Jaurès.

Durant ces travaux, la circulation sera maintenue avenue Jean-Jaurès.

Mardi 21 février, l'avenue Jean-Jaurès sera fermée à la circulation. La mise en place des déviations interviendra à partir de 8 h 45.

Du mercredi au vendredi, les travaux suivront leur cours, selon les aléas climatiques.

Jusqu'à la fin des travaux

L'accès au centre de la ville ne sera plus autorisé aux poids-lourds, sauf pour les livraisons. L'accès aux commerces sera maintenu. Si vous souhaitez suivre l'actualité des travaux liés aux quais de l'Yonne, inscrivez-vous en ligne à la newsletter www.quais-yonne.fr

Suivez l'actualité des travaux des
quais de l'Yonne, semaine après
semaine, sur www.quais-yonne.fr
et inscrivez-vous à la newsletter
des quais sur :
www.auxerre.com

Attention, les travaux ne pouvant se dérouler en période de fort gel, les dates annoncées peuvent être modifiées en fonction de la météo.